

Mairie Du Poët

05300



Dossier reçu le

Par :

Commune du Poët

DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION 2026

Nom de l'association

.....

À remettre avant le 30/03/2026

ATTENTION Une seule subvention par association

En bleu les nouveautés 2026.

CONDITIONS D'ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS

- Peuvent prétendre à subvention les associations déclarées conformément à la loi du 1er juillet 1901.

1) Pour toute demande de subvention, l'association devra fournir à la commission :

- Le présent dossier dûment complété.
- **Les copies du livre de compte de l'année 2025.**
- Le procès-verbal de la dernière Assemblée Générale signée par le Président.
- Le dernier rapport d'activités signé par le Président.
- Le compte de résultat 2025 signé par le Président et le Trésorier.
- Le budget prévisionnel signé par le Président et le Trésorier.
- Les relevés bancaires (compte courants, livrets etc..) au 31 décembre 2025.
- Le Relevé d'Identité Bancaire au nom de l'Association.
- La copie de l'attestation d'assurance de l'Association.
- La grille des cotisations.

2) Si les statuts de l'association sont modifiés ou si le bureau est modifié, l'association devra joindre en plus :

- Le procès-verbal de l'Assemblée Générale de la modification signé par le Président.
- Le récépissé de la déclaration des modifications à la préfecture ou sous-préfecture.

3) Lors d'une première demande, l'association devra joindre en plus :

- Le récépissé de déclaration de l'association à la préfecture ou sous-préfecture.
- La copie de l'extrait de publication au Journal Officiel.
- Les statuts signés du Président.
- La composition du Conseil d'Administration avec le nom et la fonction de ses membres.

Présentation de l'Association

Nom de l'association :

Activités principales :

Président(e) : Nom : Prénom :

Téléphone :

Secrétaire : Nom : Prénom :

Téléphone :

Trésorier (ère) : Nom : Prénom :

Téléphone :

Adresse du siège social :

Code postal : Commune :

Téléphone : Courriel :

Site internet :

Adresse de correspondance (si différente du siège) :

Code postal : Commune :

Si l'association n'est pas communale, est-elle (cocher la case) :

☐ Départementale ☐ Régionale ☐ Nationale

Fédération à laquelle l'organisme demandeur est affilié :

Votre association a-t-elle des adhérents personnes morales : ☐ oui ☐ non

Lesquelles ?

Renseignements administratifs et juridiques

Siret : code APE :

Date de création de l'association :

N° du récépissé de déclaration en Préfecture :

Votre association est-elle reconnue d'utilité publique : ☐ oui ☐ non

Votre association dispose-t-elle d'un commissaire aux comptes : ☐ oui ☐ non

Renseignements concernant les Ressources Humaines

Nombre de bénévoles (personne contribuant régulièrement à l'activité de l'association de manière non rémunérée) :

Nombre de salariés : Nombre de salariés en équivalent temps plein :

Renseignements concernant les adhésions :

Nombre d'adhérents (au 31 décembre de l'année écoulée) :

Montant des cotisations :

DÉCLARATION SUR L'HONNEUR

Cette fiche doit obligatoirement être remplie pour toute demande (initiale ou renouvellement) quel que soit le montant de la subvention sollicitée.

Je soussigné(e), (nom et prénom), Président(e)

Représentant(e) légal(e) de l'association

- Certifie que l'association est régulièrement déclarée
- Certifie que l'association est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et paiements correspondants
- Certifie exactes et sincères les informations du présent dossier, notamment la mention de l'ensemble des demandes de subventions déposées auprès d'autres financeurs publics ainsi que l'approbation du budget par les instances statutaires
- Certifie que l'association ne reçoit pas de subvention de la Communauté des communes du Sisteronais Buech
- Demande une subvention de : €
- Précise que cette subvention, si elle est accordée, devra être versée au compte bancaire de l'association :

Nom du titulaire du compte :

Banque :

Domiciliation :

Code Banque	Code guichet	Numéro de compte	Clé RIB

Fait le à :

Signature

Attention

Toute fausse déclaration est passible de peines d'emprisonnement et d'amendes prévues par les articles 441-6 et 441-7 du code pénal.
Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès du service ou de l'Établissement auprès duquel vous avez déposé votre dossier.

COMPTE DE RÉSULTAT EXERCICE 2025

(Approuvé par les instances statutaires)

- (1) Ce montant doit être égal au solde du compte bancaire de l'association au 31/12/2025 pour les associations fonctionnant en années civiles et à la date de clôture des comptes pour les associations fonctionnant en années scolaires.
- (2) L'heure de bénévolat est valorisée à 12 euros – Indiquer le même montant en charges et en produit
- (3) Pour la valorisation des locaux mis à disposition : Salle des fêtes utilisation régulière 15€/heure. Salle des fêtes utilisation exceptionnelle été : 120€, hiver : 180€. Boulodrome et stade 40€.

CHARGES	MONTANT (Arrondi)	PRODUITS	MONTANT (Arrondi)
Déficit des années précédentes (1)	€	Excédent des années précédentes (1)	€
A : Achats		A : Vente de produits finis, prestations de service	
- études et prestations de service	€	- Marchandises, billetterie, produits des activités annexes	€
- Matériels et fournitures	€		
- Autres	€		
Total	€	B : Subvention d'exploitation	
B : Services extérieurs		- État :	€
- Location	€	Région :	€
- Entretien et réparation	€	- Département	€
- Assurances	€	- Communes de (détaillez)	€
- Divers	€		€
Total	€		€
C : Autres services			€
- Honoraires/personnel extérieur à l'association	€		€
- Publicité	€	- CNASEA (emplois aidés)	€
- Frais postaux et de télécommunications	€	- Autres (précisez) :	€
- Divers	€	Total	€
- Transports et déplacements	€	C : Autres produits de gestions courantes	
Total	€	- Cotisations	€
D : Autres	€	- Dons	€
- Charges de personnel		Total	€
- Autres charges de gestion courante (ex droit d'auteur, SACEM,...)	€	D : Produits financiers :	€
- Impôts et taxes (taxe sur les salaires...)	€	E : Produits exceptionnels	
Total	€	- mécénat, ventes exceptionnelles :	€
		- subventions exceptionnelles	€
		Total	€
E : TOTAL DES CHARGES (A+B+C+D)	€	F : TOTAL DES PRODUITS (A+B+C+D+E)	€
F : Emploi des contributions volontaires en nature		G : Contributions volontaires en nature	
- Secours et aides en nature	€	- Don en nature	€
- Valorisation des heures de bénévolat (2)	€	- Valorisation des heures de bénévolat (2)	€
- Mise à disposition gratuite de biens et de prestations	€	- Prestations en nature	€
- Valorisation de locaux de la mairie mis à disposition (3)	€	- Valorisation de locaux de la mairie mis à disposition (3)	€
Total	€	Total	€
TOTAL GÉNÉRAL DES CHARGES (E+F)	€	TOTAL GÉNÉRAL DES PRODUITS (F+G)	€

Au 31 décembre 2025

En Caisse	€	Comptes courants	€
Comptes sur livret	€	Placements	€
Produits à recevoir, Créances	€	Charges à régler	€
(Exemples : subventions attendues)		(Charges de l'exercice non encore débitées)	
Épargne réalisée dans l'objectif de la réalisation d'une action, d'un investissement ou d'une manifestation importante qui se fera sur l'année ou les années suivantes (précisez)			
Année 2027		Année 2028	
	€		€
	€		€

BUDGET PRÉVISIONNEL 2026

(Approuvé par les instances statutaires)

- (1) Ce montant doit être égal au solde du compte bancaire de l'association au 31/12/2025 pour les associations fonctionnant en années civiles et à la date de clôture des comptes pour les associations fonctionnant en années scolaires.
- (2) L'heure de bénévolat est valorisée à 12 euros – Indiquer le même montant en charges et en produit
- (3) Pour la valorisation des locaux mis à disposition : Salle des fêtes utilisation régulière 15€/heure. Salle des fêtes utilisation exceptionnelle été : 120€, hiver : 180€. Boulodrome et stade 40€.

CHARGES	MONTANT (Arrondi)	PRODUITS	MONTANT (Arrondi)
Déficit des années précédentes (1)	€	Excédent des années précédentes (2)	€
A : Achats		A : Vente de produits finis, prestations de service	
- études et prestations de service	€	- Marchandises, billetterie, produits des activités annexes	 €
- Matériels et fournitures	€		
- Autres	€	B : Subvention d'exploitation	
Total	€	- État :	 €
B : Services extérieurs		Région :	 €
- Location	€	- Département	 €
- Entretien et réparation	€	- Communes de (détaillez)	 €
- Assurances	€		 €
- Divers	€		 €
Total	€		 €
C : Autres services			 €
- Honoraires/personnel extérieur à l'association	€	- CNASEA (emplois aidés)	 €
- Publicité	€	- Autres (précisez) :	 €
- Frais postaux et de télécommunications	€	Total	 €
- Divers	€	C : Autres produits de gestions courantes	
- Transports et déplacements	€	- Cotisations	 €
Total	€	- Dons	 €
D : Autres	€	Total	 €
- Charges de personnel		D : Produits financiers :	 €
- Autres charges de gestion courante (ex droit d'auteur, SACEM,...)	€	E : Produits exceptionnels	 €
- Impôts et taxes (taxe sur les salaires...)	€	- mécénat, ventes exceptionnelles :	 €
Total	€	- subventions exceptionnelles	 €
		Total	 €
E : TOTAL DES CHARGES (A+B+C+D)	€	F : TOTAL DES PRODUITS (A+B+C+D+E)	€
F : Emploi des contributions volontaires en nature		G : Contributions volontaires en nature	
- Secours et aides en nature	€	- Don en nature	€
- Valorisation des heures de bénévolat (2)	€	- Valorisation des heures de bénévolat (2)	€
- Mise à disposition gratuite de biens et de prestations	€	- Prestations en nature	€
- Valorisation de locaux de la mairie mis à disposition (3)	€	- Valorisation de locaux de la mairie mis à disposition (3)	€
Total	€	Total	€
TOTAL GÉNÉRAL DES CHARGES (E +F)	€	TOTAL GÉNÉRAL DES PRODUITS (F+G)	€

Montant de la subvention demandée à la Commune du Poët :€

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025

PROJETS POUR 2026 *(avec chiffrage de chaque manifestation)*